RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 01072
Numéro SIREN : 837 663 533
Nom ou dénomination : EVI SEVEN SCI

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 99769

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-09-2018

N° DE DEPOT : 2018R099769

N° GESTION : 2018D01072

N° SIREN : 837663533

DENOMINATION : EVI SEVEN SCI

ADRESSE : 15 rue de Bruxelles 75009 Paris

DATE D'ACTE : 31-07-2018

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Dissolution

EVI SEVEN SCI
Société Civile Immobilière au capital de 12.500 euros
Siège social : 15, rue de Bruxelles – 75009 Paris
837 663 533 R.C.S Paris
(la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 31 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le **31 JUILLET 2018**

LES SOUSSIGNEES :

- **La société EUROPEAN VALUE INVESTORS (France)**, c/o Swiss Life Reim, 153 rue Saint-Honoré – 75001 Paris, représentée par Valérie Maréchal,
 propriétaire de 249 parts numérotées de 1 à 249,
 ci249 parts

- **La société EVI LUX II SARL**, 5, An de Längten, L-6776 Grevenmacher (Luxembourg), représentée par Marco Heim et Christian Berg,
 propriétaire de 1 part numérotée 250,
 ci1 part

Représentant ensemble les 250 parts composant le capital social de la société.

ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- dissolution anticipée de la Société et fixation du domicile de la liquidation ;
- nomination du liquidateur, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
- pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés décident la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime légal.

Conformément à la loi, la Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation".

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés est fixé au siège social.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Pascale DJAMBAZIAN
Contrôleuse des Finances Publiques

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-HYACINTHE
Le 17/09 2018 Dossier 2018 00045411, référence 7544P61 2018 A [illegible]
Enregistrement : 375 € Pénalités : 39 €
Total liquidé : Quatre cent quatorze Euros
Montant reçu : Quatre cent quatorze Euros
Le Contrôleur des finances publiques

DEUXIEME DECISION

Les associés décident de nommer :

- Monsieur Thomas Oebbeke, né le 12 juillet 1979, de nationalité allemande et gérant de la Société,

en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation de la Société et jusqu'à sa clôture.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus, pour procéder aux opérations de liquidation, et parvenir à la clôture de celle-ci. Il continuera les affaires en cours et pourra en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Monsieur Thomas OEBBEKE ne sera pas rémunéré au titre de l'exercice de ses fonctions de liquidateur. Toutefois, il aura droit, sur justificatif, au remboursement des frais exposés dans l'exercice de sa mission.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Les associés donnent tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

EUROPEAN VALUE INVESTORS (France)
Associé

EVI LUXII SARL
Associé
Christian Berg
Marco Heim

1826868103

DATE DEPOT : 27/09/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R099769

N° GESTION : 2018D01072

N° SIREN : 837663533

DENOMINATION : EVI SEVEN SCI

ADRESSE : 15 rue de Bruxelles 75009 Paris

DATE ACTE : 28/08/2018

TYPE ACTE : Comptes de clôture de la liquidation

837663533 RCS Bobigny

EVI SEVEN SCI

BILAN 28.08.2018

L'ACTIF		PASSIF	
Disponibilités	-12.500,00 €	Capital social	12.500,00 €
	-12.500,00 €		12.500,00 €

liquidator
Thomas OEBBEKE

1826868102

DATE DEPOT : 27/09/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R099769

N° GESTION : 2018D01072

N° SIREN : 837663533

DENOMINATION : EVI SEVEN SCI

ADRESSE : 15 rue de Bruxelles 75009 Paris

DATE ACTE : 28/08/2018

TYPE ACTE : Acte

EVI SEVEN SCI
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 12.500 euros en liquidation
Siège social / siège de la liquidation : 15, rue de Bruxelles – 75009 Paris
837 663 533 R.C.S Paris
(la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 28.08.2018

L'an deux mille dix-huit, Le 28. août

LES SOUSSIGNEES :

- **La société EUROPEAN VALUE INVESTORS (France)**, c/o Swiss Life Reim, 153 rue Saint-Honoré – 75001 Paris, représentée par Valérie Maréchal,
 propriétaire de 249 parts numérotées de 1 à 249,
 ci249 parts

- **La société EVI LUX II SARL**, 5, An de Längten, L-6776 Grevenmacher (Luxembourg), représentée par Marco Heim et Christian Berg,
 propriétaire de 1 part numérotée 250,
 ci1 part

Représentant ensemble les 250 parts composant le capital social de la société.

ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Examen et approbation du compte définitif de liquidation et vote d'une répartition pour le solde de tout compte,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur en date du 28.08.2018 sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuvent ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation, qui ne fait ressortir aucun boni de liquidation.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, les associés, décident de restituer la totalité de leurs apports aux associés au prorata de leurs droits respectifs.

Les associés donnent tous pouvoirs au Liquidateur pour procéder à cette restitution aux associés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Les associés prononcent la clôture définitive de la liquidation de la Société, dont la personne morale cessera d'exister à compter de la publication du présent procès-verbal, donnent quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

EUROPEAN VALUE INVESTORS
(France)
Associé

EVI LUX S.à r.l.
Associé
Christian Berg Marco Helm